

Rapports économiques et sociaux

Maîtrise des langues officielles et résultats des immigrants sur le marché du travail : données probantes obtenues à l'aide de mesures multidimensionnelles des compétences linguistiques fondées sur des tests

par Li Xu et Feng Hou

Date de diffusion : le 25 janvier 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Maîtrise des langues officielles et résultats des immigrants sur le marché du travail : données probantes obtenues à l'aide de mesures multidimensionnelles des compétences linguistiques fondées sur des tests

par Li Xu et Feng Hou

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202300100002-fra>

Résumé

De nombreuses études ont démontré qu'une meilleure connaissance de la langue parlée dans le pays de destination améliore les résultats des immigrants sur le marché du travail. Cependant, en raison de l'absence de mesures objectives des compétences linguistiques, les études antérieures se sont surtout appuyées sur des mesures subjectives de la maîtrise de la langue et se sont limitées à l'effet d'une seule dimension des compétences linguistiques ou encore à la compétence linguistique générale. Cette étude s'intéresse aux effets des mesures de la connaissance des langues officielles sur l'emploi et la rémunération des immigrants. Ces mesures, fondées sur des tests, portent sur quatre dimensions des compétences linguistiques, soit la compréhension de l'oral, l'expression orale, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite. L'analyse porte sur les demandeurs principaux de la catégorie économique admis dans le cadre du système Entrée express, et qui ont immigré au Canada entre 2015 et 2018. Une mesure fondée sur la connaissance autodéclarée des langues officielles au moment de l'immigration et la langue maternelle est également examinée aux fins de comparaison.

L'analyse des résultats au chapitre de l'emploi montre qu'au cours des premières années suivant l'immigration, les compétences linguistiques mesurées selon les quatre dimensions susmentionnées, ainsi que les compétences linguistiques autodéclarées, ont peu d'effet sur l'emploi. En revanche, l'analyse de la rémunération montre que le pouvoir de prédiction et l'effet marginal de chacune des quatre dimensions mesurées au moyen de tests étaient beaucoup plus prononcés que ceux de la mesure autodéclarée, ce qui indique que l'utilisation de cette dernière peut mener à une sous-estimation considérable de l'incidence des compétences linguistiques sur la rémunération. Les quatre dimensions des compétences dans les langues officielles mesurées au moyen de tests ont chacune des effets positifs indépendants sur la rémunération. La compréhension de l'écrit a tendance à avoir un pouvoir de prédiction plus fort et un effet marginal plus faible que les trois autres dimensions, mais la différence entre les quatre dimensions est généralement faible. Les compétences dans les langues officielles mesurées étaient aussi importantes que l'expérience de travail au Canada avant l'immigration et plus importantes que le niveau de scolarité et l'âge à l'immigration pour prédire la rémunération initiale des demandeurs principaux du système Entrée express.

Mots-clés : compétence dans les langues officielles, compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression écrite, expression orale, immigrants, rémunération

Auteurs

Li Xu travaille à la Direction de la recherche et de l'évaluation, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Feng Hou travaille à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation de la Direction des études analytiques et de la modélisation à Statistique Canada.

Remerciements

Cette étude a été menée en collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les auteurs tiennent à remercier Rubab Arim, Cédric de Chardon, Min Hu et Rebeka Lee de leurs précieux conseils et commentaires relativement à version antérieure du présent article.

Introduction

Dans le domaine de l'immigration, la maîtrise de la langue officielle du pays de destination s'avère de plus en plus importante au vu de la hausse rapide du nombre d'immigrants provenant de pays non anglophones dans les principaux pays d'accueil, et elle est considérée comme une composante clé du capital humain des immigrants (Chiswick, 1991; Chiswick et Miller, 2003, 2014; Dustmann et van Soest, 2001; Picot, 2008). Des études empiriques ont révélé que la maîtrise de la langue du pays de destination est essentielle au succès des immigrants sur le marché du travail. Une bonne maîtrise de la langue contribue à accroître le niveau de rémunération (p. ex. Chiswick et Miller, 2002; Dustmann et Fabbri, 2003), la probabilité de trouver un emploi (p. ex. Arkoudis et coll., 2009; Aldashev et coll., 2009) et le niveau professionnel (p. ex. Chiswick et Miller, 2009; Huot et coll., 2018) des travailleurs immigrants. De plus, la maîtrise de la langue joue un rôle important en améliorant la transférabilité des titres scolaires et de l'expérience de travail obtenus à l'étranger (Boyd et Cao, 2009; Chiswick et Miller, 2003; Daley et coll., 2019; Warman et coll., 2015).

Malgré l'intérêt manifeste des chercheurs du domaine de l'immigration à l'égard d'une compréhension accrue du rôle que joue la maîtrise de la langue du pays de destination dans l'intégration des immigrants sur le marché du travail, les mesures objectives des compétences linguistiques sont rares. Les études sur le sujet se fondent en grande partie sur des mesures autodéclarées des compétences linguistiques, lesquelles peuvent être source d'erreurs (Chiswick et Miller, 2014; Dustmann et van Soest, 2001; Edele et coll., 2015). En raison de l'absence de renseignements détaillés, les études menées à ce jour portent surtout sur une seule dimension des compétences linguistiques, souvent la maîtrise de la langue parlée, ou sur les compétences linguistiques générales¹ (p. ex. Boyd et Cao, 2009; Evans, 1987; Grondin, 2005; Miranda et Zhu, 2013). Les lacunes dans les données empêchent d'estimer avec exactitude l'effet qu'ont les compétences linguistiques des immigrants sur leurs résultats sur le marché du travail.

Dans le système de gestion des demandes d'immigration du Canada, appelé Entrée express, tous les demandeurs principaux des programmes d'immigration économique sont tenus de passer un test d'évaluation du français ou de l'anglais, et les résultats sont évalués par rapport aux Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) pour le français et aux Canadian Language Benchmarks (CLB) pour l'anglais. Quatre dimensions des compétences linguistiques en anglais ou en français sont évaluées : la compréhension de l'oral, l'expression orale, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite.

La présente étude se fonde sur des renseignements nouvellement disponibles pour améliorer la compréhension de l'effet des quatre dimensions des compétences linguistiques sur l'emploi et la rémunération des demandeurs principaux de la catégorie économique. L'analyse enrichira le fonds de données sur la sélection des immigrants de la catégorie économique et les politiques et programmes d'intégration.

Quatre questions sont abordées dans la présente : 1) Les résultats aux tests linguistiques, comparativement aux compétences linguistiques autodéclarées, améliorent-ils le pouvoir de prédiction des langues officielles en ce qui concerne les résultats des immigrants de la catégorie économique sur le marché du travail? 2) Quelle est l'importance relative des quatre dimensions des compétences linguistiques, soit la compréhension de l'oral, l'expression orale, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite? 3) Quelle est la relation entre les compétences dans les langues officielles et les effets des autres facteurs clés du capital humain sur la rémunération des immigrants (c.-à-d. dans quelle mesure l'inclusion de la compétence dans les langues officielles change-t-elle l'effet des autres facteurs

1 Par exemple, des mesures des compétences linguistiques fondées sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance de la langue du pays de destination autodéclarées.

du capital humain)? 4) L'effet des résultats aux tests linguistiques diffère-t-il selon le programme d'admission des immigrants?

L'article est organisé comme suit : la section 2 propose un résumé de la littérature sur la langue et les résultats des immigrants sur le marché du travail, la section 3 présente les données et les méthodes sur lesquelles l'étude se fonde, la section 4 traite des résultats et la section 5 présente la conclusion.

Compétences linguistiques et résultats sur le marché du travail des immigrants

Les études au sujet de l'incidence de la maîtrise de la langue du pays de destination sur les résultats des immigrants sur le marché du travail portent principalement sur la rémunération (Boyd et Cao, 2009; Chiswick, 1991; Chiswick et Miller, 2003, 2014; Daley et coll., 2019; Dustmann et van Soest, 2001; Rooth et Saarela, 2007). Puisque des mesures objectives des compétences linguistiques fondées sur des résultats de tests sont coûteuses à obtenir, et sont rarement fournies dans le cadre d'enquêtes d'envergure, les études reposent surtout sur des mesures autodéclarées qui sont souvent fondées sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la capacité autoévaluée à soutenir une conversation, etc. Les renseignements de cette nature sont habituellement recueillis dans le cadre de recensements et d'enquêtes spécialisées effectuées dans les principaux pays d'accueil, comme le Canada, les États-Unis et l'Australie. Divers indicateurs subjectifs de la connaissance de la langue du pays de destination ont été définis au moyen de l'une ou d'une combinaison de ces mesures pour examiner leur effet sur la rémunération (Chiswick et Miller, 1990).

Bien que les estimations de l'ampleur de l'effet des compétences linguistiques varient grandement d'une étude à l'autre selon la population d'immigrants étudiée, et selon l'indicateur linguistique et la méthodologie employés, les études ont systématiquement démontré une forte relation positive entre la connaissance de la langue du pays de destination des immigrants et leur rémunération (Boyd et Cao, 2009; Chiswick et Miller, 1990, 2002, 2003, 2014; Daley et coll., 2019; Dustmann et van Soest, 2001; Rooth et Saarela, 2007). Par exemple, dans une étude sur la capacité autoévaluée des immigrants à soutenir une conversation dans la langue officielle du pays et leur langue parlée à la maison, fondée sur les données des recensements du Canada, des États-Unis et de l'Australie, Chiswick et Miller (2002, 2003) ont constaté que les immigrants qui parlent très bien l'anglais gagnent beaucoup plus que ceux qui ne peuvent pas soutenir une conversation en anglais.

Toutefois, la recherche dans ce domaine peine à avancer en raison de l'imprécision persistante des mesures des compétences linguistiques des immigrants dans les grands ensembles de données (Picot, 2008). Les études qui reposent sur des mesures subjectives fondées sur l'autodéclaration des compétences linguistiques, de la langue parlée à la maison et de la langue maternelle comportent plusieurs limites.

Premièrement, les compétences linguistiques autoévaluées mesurées sur une échelle ordinale souffrent probablement d'erreurs de classification. L'utilisation de ces indicateurs peut mener à une sous-estimation de l'effet des compétences linguistiques. D'après les résultats d'une étude reposant à la fois sur l'autoévaluation des compétences linguistiques et sur l'évaluation de ces compétences par un intervieweur, la connaissance de l'anglais aurait un effet plus prononcé sur les gains des immigrants d'après l'évaluation de l'intervieweur que d'après l'autoévaluation (Akresh et Frank, 2011). Plusieurs études font appel à une méthode de variables instrumentales pour corriger les éventuels biais associés aux erreurs de mesure et montrent que de telles erreurs peuvent entraîner une forte sous-estimation de l'effet des compétences linguistiques sur la rémunération (Dustmann et van Soest, 2001, 2002; Dustmann et Fabbri, 2003).

Deuxièmement, les études fondées sur des renseignements linguistiques autodéclarés emploient souvent des échelles dichotomiques ou trichotomiques de la maîtrise de la langue. Même si certains ensembles de données comportent des niveaux de compétence autodéclarés plus détaillés, les études réduisent souvent l'échelle à deux niveaux pour limiter les erreurs de mesure potentielles (Chiswick, 1991; Chiswick et Miller, 2014; Dustmann, 1994). En s'appuyant sur diverses caractéristiques linguistiques autodéclarées des immigrants tirées de recensements et d'enquêtes, certaines études utilisent les réponses aux questions sur la maîtrise de la langue conjointement avec celles sur la langue parlée à la maison et la langue maternelle pour différencier plus de deux catégories de compétences linguistiques. Un problème courant concernant les indicateurs linguistiques créés à partir de tels renseignements est que souvent, seules la première et la dernière catégorie peuvent rendre compte d'un niveau élevé ou faible de compétence. Les catégories centrales peuvent contenir différents niveaux de maîtrise de la langue. Par exemple, dans les cinq niveaux de compétence linguistique établis à partir du recensement canadien (p. ex. Boyd et Cao, 2009), une catégorie centrale est désignée comme « langue maternelle non officielle/langue parlée à la maison non officielle, mais capacité autodéclarée de tenir une conversation en anglais ou en français ». Cette catégorie regroupe certains immigrants dont le niveau de compétence est élevé, intermédiaire ou élémentaire. Les études qui reposent sur ces mesures vagues ne peuvent pas faire des distinctions dans la rémunération selon le niveau des compétences linguistiques chez les personnes dont la langue maternelle et la langue parlée à la maison ne sont pas des langues officielles. De plus, les indicateurs linguistiques fondés sur des renseignements sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison peuvent aussi saisir l'effet d'autres caractéristiques des travailleurs, dont le pays d'origine et l'ethnicité (Chiswick et Miller, 2003).

Troisièmement, les études précédentes s'appuient souvent sur une seule dimension des compétences linguistiques — principalement la maîtrise de la langue parlée — ou sur les compétences linguistiques générales (p. ex. Boyd et Cao, 2009; Grondin, 2005). Quelques études qui utilisent des données comportant des mesures de plus d'une dimension des compétences linguistiques révèlent que les différents niveaux ne donnent pas lieu à des gains d'emploi égaux sur le marché du travail (Chiswick, 1991; Dustmann et Fabbri, 2003). Toutefois, très peu d'ensembles de données contiennent des mesures de plus d'une dimension des compétences linguistiques. Puisque certains ensembles de données sont basés sur de petits échantillons spéciaux, les constats ne peuvent servir à faire des inférences concernant la population des immigrants en général. Ces quelques études tirent des conclusions contradictoires sur l'importance relative des différentes dimensions des compétences linguistiques.

Par exemple, dans une étude pionnière, Chiswick (1991) s'est intéressé à l'effet, sur la rémunération, des compétences autodéclarées en compréhension de l'écrit et en maîtrise de la langue parlée pour un échantillon d'immigrants adultes clandestins de sexe masculin. L'échantillon de l'étude, composé principalement de Mexicains vivant aux États-Unis, était relativement petit² et était caractérisé par un faible niveau de maîtrise de l'anglais et un faible niveau de scolarité. Chiswick a conclu que la compréhension de l'écrit a plus d'effet sur la rémunération que la maîtrise de la langue parlée, et que « statistiquement, les compétences en lecture jouent un rôle plus important dans les résultats sur le marché du travail que les mesures seules de l'expression orale en anglais » [*Traduction*]. À partir de renseignements sur les compétences autodéclarées en matière d'expression écrite et d'expression orale en anglais provenant d'un petit échantillon d'une enquête menée au Royaume-Uni, Dustmann et Fabbri (2003) ont pu affirmer que pour la langue anglaise, les compétences en expression écrite sont un déterminant plus important de l'emploi, mais que les compétences en expression orale sont un déterminant plus important de la rémunération. L'étude conclut qu'en plus de la maîtrise de la langue parlée, la littératie dans la langue du pays de destination joue un important rôle dans l'obtention d'un emploi.

2 La taille des échantillons pour l'analyse de la rémunération hebdomadaire et celle des salaires horaires sont de 380 et de 605, respectivement.

À partir de renseignements sur les compétences autodéclarées en expression orale et en expression écrite tirés d'une enquête allemande, Dustmann (1994) a examiné l'effet de ces deux dimensions des compétences linguistiques en allemand sur la rémunération. Selon les résultats de l'étude, les deux dimensions, surtout celle de l'expression écrite, améliorent considérablement le niveau de rémunération des immigrants. Le National Adult Literacy Survey de 1992 des États-Unis portait sur quatre dimensions des compétences linguistiques : l'expression orale, la compréhension de l'oral, l'expression écrite et la compréhension de l'écrit en anglais. En s'appuyant sur les renseignements sur la langue tirés de cette enquête, Carnevale, Fry et Lowell (2001) ont démontré que chez les immigrants, parmi les quatre types de compétences linguistiques, c'est la compréhension de l'oral qui a le plus grand effet sur la rémunération.

Une estimation précise des effets des compétences linguistiques sur la rémunération et d'autres résultats sur le marché du travail des immigrants est essentielle à l'élaboration de politiques de sélection et l'élaboration de programmes d'intégration comme les programmes d'enseignement des langues. Les constats tirés des études antérieures soulignent l'importance de la langue comme facteur de sélection des immigrants de la catégorie économique en ce qui concerne le succès sur le marché du travail. Cependant, étant donné les limites des données, les conclusions donnent peu d'indications permettant de déterminer l'importance de la langue par rapport aux autres facteurs du capital humain, la répartition des points de sélection sur les niveaux de compétence mesurés objectivement, et la conception des programmes d'enseignement des langues.

La présente étude contribue aux connaissances en la matière de différentes façons. Premièrement, elle est fondée sur un vaste échantillon d'immigrants de la catégorie économique dont la maîtrise des langues officielles est évaluée au moyen de tests normalisés et mise en correspondance avec des données repères sur les compétences linguistiques à l'échelle nationale. Une évaluation objective des compétences dans les langues officielles peut aider à pallier les principales lacunes des études qui s'appuient sur des mesures autodéclarées pour estimer l'effet de ces compétences sur les résultats des immigrants sur le marché du travail. Par conséquent, cette étude cherche à déterminer à quel point les mesures autodéclarées des compétences dans les langues officielles peuvent entraîner une sous-estimation de l'effet de ces compétences sur les résultats des immigrants sur le marché du travail. Deuxièmement, elle se penche sur l'importance relative des quatre dimensions de ces compétences (compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite) et leur effet sur les résultats des immigrants sur le marché du travail. Bien que certaines études antérieures aient comparé deux ou trois dimensions des compétences linguistiques, elles étaient généralement basées sur de petits échantillons, des populations précises et des mesures autodéclarées des compétences linguistiques. Les conclusions de la présente étude sont plus complètes et plus fiables que celles des études antérieures. Troisièmement, cette étude examine plus en détail le rôle de la connaissance d'une langue officielle comme explication des effets des autres facteurs clés du capital humain sur les résultats des immigrants sur le marché du travail. L'analyse présentée améliore la compréhension des mécanismes par lesquels les facteurs clés du capital humain influent sur les résultats économiques des immigrants. Enfin, cette étude détermine si l'effet de la connaissance des langues officielles diffère entre les différents programmes d'admission des immigrants de la catégorie économique, lesquels ont différentes exigences en ce qui a trait aux langues officielles.

Données, mesures et méthodes

Données

La présente étude est fondée sur la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), laquelle combine les fichiers d'immigration et les fichiers fiscaux annuels des immigrants (Statistique Canada,

2021). Les fichiers d'immigration contiennent les caractéristiques des immigrants, dont leur catégorie d'admission (catégorie économique, catégorie familiale, catégorie des réfugiés, etc.), l'âge, le niveau de scolarité, l'état matrimonial, le pays d'origine et la connaissance des langues officielles au moment de l'immigration. Les fichiers fiscaux fournissent des renseignements sur le revenu annuel, l'état matrimonial et le lieu de résidence des immigrants. Le fichier de la BDIM utilisé aux fins de l'étude renferme les renseignements sur l'établissement jusqu'à 2020 et les renseignements fiscaux jusqu'à 2019.

L'analyse se limite aux demandeurs principaux de la catégorie économique qui ont été reçus entre 2015 et 2018 et ont été sélectionnés dans le cadre du système Entrée express (ci-après appelés « immigrants du système Entrée express »). Le système Entrée express, instauré en 2015, fait appel au Système de classement global (SCG) pour attribuer des points aux demandeurs principaux en fonction de leur âge, de leur niveau de scolarité, de leurs compétences dans les langues officielles, de leur expérience de travail au Canada avant l'immigration et de plusieurs facteurs relatifs à la transférabilité des titres scolaires et de l'expérience de travail obtenus à l'étranger. Au cours de la période de 2015 à 2018, les nouveaux demandeurs ont été évalués au moyen du système Entrée express, tandis que les demandeurs en attente étaient toujours évalués au moyen de l'ancien système de points. Des renseignements détaillés sur les compétences dans les langues officielles fondées sur des tests normalisés sont accessibles uniquement pour les demandeurs principaux qui sont passés par le système Entrée express.

L'analyse se limite aussi aux immigrants du système Entrée express qui étaient âgés de 20 à 54 ans au moment de l'immigration et qui ont présenté une déclaration de revenus au cours de l'une des quatre premières années suivant l'immigration. Quatre années de résultats sont disponibles pour les immigrants du système Entrée express qui ont été admis en 2015, tandis qu'une seule est disponible pour ceux qui ont été admis en 2018. Le nombre total d'observations uniques s'élève à 100 930 : 5 570 pour l'année d'établissement 2015, 17 000 pour celle de 2016, 35 640 pour celle de 2017 et 42 920 pour celle de 2018. L'analyse de la rémunération englobe les immigrants qui ont touché au moins 500 \$ (en dollars constants de 2019) dans l'une ou l'autre des quatre premières années après l'immigration. Le nombre total d'observations uniques s'élève à 96 880 : 5 520 pour la cohorte d'arrivée 2015, 16 630 pour celle de 2016, 34 670 pour celle de 2017 et 40 060 pour celle de 2018.

Mesures

La principale variable pour les résultats sur le marché du travail est la rémunération annuelle (salaires et traitements plus le revenu net provenant d'un travail autonome, en dollars constants de 2019) durant les quatre premières années après l'immigration. La rémunération annuelle rend compte des gains financiers qu'un travailleur a obtenus sur le marché du travail. Elle est déterminée par le total des heures travaillées et la rémunération horaire, variables qui ne peuvent pas être distinguées dans les données administratives fiscales. La transformation logarithmique des gains d'emploi est utilisée dans les modèles de régression. Dans l'analyse supplémentaire qui est brièvement discutée dans la section des résultats, l'incidence de l'emploi, définie comme le fait de toucher des gains d'emploi positifs au cours d'une année fiscale, est également utilisée comme une variable des résultats.

Les mesures de la compétence dans les langues officielles sont les variables indépendantes centrales de la présente étude. Dans le système Entrée express, les demandeurs principaux doivent passer un

test approprié, et les résultats sont évalués par rapport aux NCLC (français) ou aux CBL (anglais)³. Quatre dimensions de la maîtrise de l'anglais ou du français sont évaluées : la compréhension de l'oral, l'expression orale, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite. Les demandeurs principaux doivent atteindre un niveau minimal dans les NCLC/CLB, selon le programme d'immigration et la dimension linguistique⁴. Les exigences linguistiques minimales permettent d'écartier les demandeurs dont les compétences en langue anglaise ou française sont insuffisantes. Par conséquent, l'éventail des compétences linguistiques était limité chez les demandeurs principaux couverts dans cette étude, ce qui peut réduire l'effet de ces compétences dans la variation de la rémunération. C'est pourquoi les résultats de l'étude s'appliquent aux demandeurs principaux admis dans le cadre du système Entrée express et ne s'appliquent peut-être pas aux immigrants en général.

L'analyse se fonde sur les quatre dimensions de la connaissance des langues officielles, mesurées en fonction des NCLC/CLB. En raison de l'exigence linguistique minimale et de la troncation des valeurs extrêmes supérieures dans la base de données, ces mesures vont des niveaux 4 (stade débutant, niveau élevé) à 10 et plus (stade avancé, niveau supérieur au niveau de base) pour la compréhension de l'écrit et l'expression écrite, et de 5 (stade intermédiaire, niveau de base) à 10 et plus pour la compréhension de l'oral et l'expression orale⁵. Dans le SCG, les demandeurs qui connaissent une deuxième langue officielle peuvent subir un test et faire évaluer leurs niveaux par rapport aux NCLC/CLB pour obtenir des points additionnels⁶. Les mesures associées à la maîtrise d'une deuxième langue officielle ne sont pas examinées dans la présente étude parce qu'une faible proportion (moins de 3 %) des demandeurs principaux ont fait évaluer leurs compétences dans la deuxième langue officielle.

Aux fins de comparaison, la présente étude examine une mesure conventionnelle de la connaissance des langues officielles utilisée dans de nombreuses précédentes études basées sur la BMDI (p. ex. Hou et Bonikowska, 2018). Elle est obtenue par la combinaison de la langue maternelle et de la connaissance autodéclarée des langues officielles à l'arrivée : anglais langue maternelle, français langue maternelle, autre langue maternelle, mais parle anglais, autre langue maternelle, mais parle français, et autre langue maternelle, mais parle anglais et français. Tous les demandeurs principaux parlaient anglais ou français en raison des exigences linguistiques minimales du SCG.

L'analyse multivariée contrôle les covariables suivantes : l'année d'immigration, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, le sexe, l'âge à l'immigration, le nombre d'années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration, le niveau de scolarité à l'immigration, le programme d'admission, la

-
- 3 Les CLB sont fondées sur une échelle des compétences linguistiques en anglais langue seconde (ALS) de 12 niveaux. Les NCLC sont l'équivalent des CLB pour le français langue seconde (FLS). L'échelle tient compte de la progression de l'apprentissage de la langue du stade débutant, au stade intermédiaire puis au stade avancé chez les apprenants adultes de l'ALS et du FLS. Les niveaux 1 à 4 correspondent au stade débutant : 1) de base, 2) en progression, 3) adéquat et 4) élevé. Les niveaux 5 à 8 correspondent au stade intermédiaire : 5) de base, 6) en progression, 7) adéquat et 8) élevé. Les niveaux 9 à 12 correspondent au stade avancé : 9) de base, 10) en progression, 11) adéquat et 12) élevé. Pour en savoir plus, voir Gauthier (2019).
 - 4 Le niveau minimal des CLB/NCLC requis pour le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) est le niveau 7 pour chacune des quatre dimensions du langage. Le niveau minimal pour la catégorie de l'expérience canadienne est le niveau 7 pour le niveau 0 ou A de la Classification nationale des professions (CNP) et le niveau 5 pour le niveau B de la CNP. Le niveau minimal pour le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) est le niveau 5 pour la compréhension de l'oral et l'expression orale et le niveau 4 pour la compréhension de l'écrit et l'expression écrite. Les demandeurs du Programme des candidats des provinces sélectionnés dans le cadre du système Entrée express doivent satisfaire à la même exigence linguistique minimale que s'il s'agissait de l'un des trois programmes fédéraux. Pour obtenir plus de détails, voir IRCC (s.d.).
 - 5 Ces échelles peuvent être traitées comme étant continues (en supposant que leur effet sur la croissance logarithme de la rémunération est linéaire) ou catégoriques (aucune hypothèse linéaire). L'analyse a comparé les pouvoirs de prédiction des deux méthodes et a montré que les échelles catégoriques avaient des valeurs du R-carré uniques légèrement plus grandes que les échelles continues. Par souci de concision, seuls les résultats qui traitent les échelles comme des échelles catégoriques sont présentés.
 - 6 Les demandeurs qui maîtrisent une deuxième langue officielle peuvent recevoir jusqu'à 24 points supplémentaires dans le SCG.

région d'origine, la fréquentation scolaire après l'immigration et la province de résidence⁷. L'âge à l'admission est codé dans six groupes (20 à 24 ans, 25 à 29 ans, 30 à 34 ans, 35 à 39 ans, 40 à 44 ans et 45 à 54 ans). Le nombre d'années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration est obtenu à partir des années où l'immigrant a déclaré des gains d'emploi positif au Canada avant de devenir un résident permanent. La variable du niveau de scolarité à cinq catégories est basée sur le niveau le plus élevé atteint comme indiqué dans le SCG : études secondaires ou niveau inférieur, titre scolaire du niveau postsecondaire d'une ou deux années, baccalauréat ou titre scolaire du niveau postsecondaire de trois ans, deux titres scolaires ou plus du niveau postsecondaire (doivent comprendre un titre scolaire du niveau postsecondaire de trois ans), diplôme d'études supérieures (maîtrise ou premier diplôme professionnel et doctorat). Le programme d'admission comprend quatre catégories : Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), Programme des candidats des provinces⁸, catégorie de l'expérience canadienne et Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral). La région d'origine a été codée dans 14 catégories : États-Unis, Amérique centrale, Antilles, Amérique du Sud, Europe du Nord, Europe de l'Ouest, Europe du Sud, Europe de l'Est, Afrique, Asie du Sud, Asie du Sud-Est, Asie orientale, Asie occidentale et autres. La fréquentation scolaire après l'immigration est mesurée en mois d'études postsecondaires à temps plein d'après les crédits d'impôt pour les frais de scolarité.

Méthodes

L'analyse commence par un tableau descriptif qui montre la répartition des quatre dimensions des compétences dans les langues officielles. Les corrélations simples entre les quatre dimensions sont calculées pour montrer leurs niveaux d'interdépendance. Les niveaux moyens de connaissance des langues officielles mesurés par catégorie de compétences linguistiques autodéclarées et principaux facteurs du capital humain sont examinés.

Une analyse multivariée est utilisée pour examiner le pouvoir de prédiction des quatre dimensions des compétences dans les langues officielles (d'abord chaque dimension séparément, puis les quatre dimensions ensemble) afin d'expliquer la variation dans l'emploi et la rémunération parmi les immigrants du système Entrée express. Le pouvoir de prédiction est mesuré comme la différence dans la valeur du R-carré entre un modèle de régression comportant les mesures des compétences linguistiques et un modèle sans variables de langue. Aux fins de comparaison, la même analyse est effectuée à l'aide de la mesure autodéclarée des compétences linguistiques. Ces analyses ont pour but de répondre aux deux premières questions de la présente étude, à savoir si les compétences dans les langues officielles mesurées prédisent mieux l'emploi et la rémunération que la connaissance autodéclarée des langues officielles, et l'importance relative des quatre dimensions des compétences linguistiques.

Les coefficients du modèle multivarié qui prédit la rémunération sont comparés avec les modèles suivants : le modèle de base qui contient toutes les variables de contrôle sélectionnées, le modèle qui ajoute la mesure autodéclarée des compétences linguistiques au modèle de base, les modèles qui ajoutent chacun une des quatre dimensions des compétences linguistiques mesurées au modèle de base, et le modèle qui ajoute les quatre dimensions au modèle de base. Ces comparaisons ont pour but

7 Dans les analyses supplémentaires des tests de conformité, le niveau de compétence des professions projetées est inclus comme variable de contrôle. Ce facteur est un prédicteur important de la rémunération. Son inclusion a tendance à influencer fortement sur les écarts de rémunération entre les programmes d'admission, mais elle influe peu sur l'effet des compétences linguistiques mesurées.

8 En ce qui concerne le Programme des candidats des provinces, la présente étude inclut seulement les demandeurs principaux du programme de nomination provinciale améliorée admis dans le cadre du système Entrée express. Les demandeurs principaux des programmes de nomination provinciale de base, qui ne sont pas gérés par le système Entrée express, ne sont pas inclus.

de répondre à la troisième question de cette étude concernant la relation entre ces mesures des compétences linguistiques et les effets d'autres importants facteurs de prédiction de la rémunération.

Enfin, des analyses multivariées sont réalisées par programme d'admission. Comme chacun des quatre programmes d'admission dans le système Entrée express a différentes exigences concernant les compétences dans les langues officielles, il est pertinent, pour élaborer la politique de sélection des immigrants, de comprendre si les effets de ces compétences mesurées sur la rémunération varient d'un programme d'admission à l'autre.

Résultats

Compétences dans les langues officielles mesurées chez les immigrants du système Entrée express

Le tableau 1 montre la répartition des quatre dimensions des compétences dans les langues officielles mesurées chez les demandeurs principaux admis dans le cadre du programme Entrée express. Plus de 90 % des immigrants du système Entrée express avaient des compétences dans les langues officielles se situant au niveau 7 de l'échelle des NCLC/CLB (stade intermédiaire, niveau adéquat) dans chacune des quatre dimensions en raison de l'exigence linguistique minimale du SCG. Les niveaux de compétence étaient les plus élevés pour la compréhension de l'écrit (77 %, stade avancé), suivie de l'expression orale (70 %), de la compréhension de l'oral (67 %), puis de l'expression écrite (55 %). La variation entre les quatre dimensions signifie vraisemblablement que dans l'apprentissage de l'anglais ou du français comme langue seconde, la dimension de l'expression écrite est plus difficile à maîtriser que les trois autres dimensions.

Tableau 1
Répartition des niveaux de compétence dans les langues officielles, demandeurs principaux du système Entrée express, arrivées de 2015 à 2018

Niveau de compétence dans les langues officielles	Compréhension de l'oral	Expression orale	Compréhension de l'écrit	Expression écrite
	pourcentage			
4 - stade débutant : niveau élevé	0,5	0,4
5 - stade intermédiaire : niveau de base	2,1	2,4	2,6	2,3
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	2,6	3,7	4,0	4,5
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	16,6	10,6	7,1	16,8
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	11,4	13,1	9,2	20,9
9 - stade avancé : niveau de base	17,4	19,9	24,8	27,6
10 - stade avancé : niveau supérieur au niveau de base	49,9	50,3	51,9	27,6
... n'ayant pas lieu de figurer				

Note : Le nombre total d'observations est de 100 930.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Les quatre dimensions des compétences dans les langues officielles étaient modérément corrélées. Le coefficient de corrélation de Pearson variait de 0,50, entre la compréhension de l'oral et l'expression orale, à 0,68, entre la compréhension de l'écrit et la compréhension de l'oral. Avec des corrélations modérées, les quatre dimensions des compétences linguistiques auraient des effets de chevauchement sur les résultats des immigrants sur le marché du travail, mais elles devraient aussi avoir des effets uniques indépendants.

Le tableau 2 présente la distribution de fréquences des catégories de compétences dans les langues officielles autodéclarées et les niveaux moyens des compétences mesurées en compréhension de l'oral, en expression orale, en compréhension de l'écrit et en expression écrite entre ces catégories parmi les immigrants du système Entrée express. La majorité (80 %) a déclaré avoir une langue

maternelle autre qu'une langue officielle, mais parler anglais, et 16 % ont déclaré que leur langue maternelle était l'anglais. Très peu de ces immigrants dont la langue maternelle n'était pas l'anglais ou le français parlaient français ou français et anglais (1,4 % au total). Le nombre de personnes qui ont déclaré le français comme langue maternelle était également faible (2 %).

Tableau 2

Niveaux moyens de compétence mesurée dans les langues officielles, selon certaines caractéristiques des demandeurs principaux du système Entrée express, arrivées de 2015 à 2018

	Fréquence	Niveaux de compétences en matière de langues officielles mesurés				
		pourcentage	Compréhension de l'oral	Expression orale	Compréhension de l'écrit	Expression écrite
			niveau moyen			
Compétence autodéclarée dans les langues officielles						
Autre langue maternelle, anglais et français	1,1	9,28	9,48	9,47	9,10	
Autre langue maternelle, français	0,3	9,17	9,57	9,14	9,24	
Autre langue maternelle, anglais	80,3	8,73	8,76	8,91	8,30	
Français, langue maternelle	2,2	9,61	9,75	9,64	9,55	
Anglais, langue maternelle	16,1	9,58	9,76	9,58	9,20	
Âge à l'immigration						
20 à 24 ans	5,3	8,75	8,87	8,90	8,18	
25 à 29 ans	42,1	8,92	9,01	9,12	8,48	
30 à 34 ans	32,4	9,00	9,03	9,12	8,62	
35 à 39 ans	13,7	8,79	8,82	8,89	8,45	
40 à 44 ans	4,2	8,52	8,62	8,62	8,19	
45 à 54 ans	2,2	8,40	8,55	8,42	8,08	
Expérience de travail au Canada avant l'immigration						
Non	33,3	9,36	9,49	9,46	9,14	
Oui	66,7	8,66	8,69	8,83	8,16	
Niveau de scolarité à l'immigration						
Études secondaires ou niveau inférieur	9,3	7,79	7,58	7,34	7,02	
Titre scolaire du niveau postsecondaire, une ou deux années	7,3	8,16	8,28	8,20	7,63	
Baccalauréat ou titre scolaire du niveau postsecondaire, trois années	25,8	9,05	9,08	9,25	8,63	
Deux titres scolaires ou plus du niveau postsecondaire	18,1	8,78	8,96	9,04	8,36	
Diplôme d'études supérieures	39,5	9,23	9,32	9,45	8,95	
Programme d'admission						
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	35,5	9,59	9,61	9,62	9,30	
Programme des candidats des provinces	17,7	8,36	8,64	8,73	8,11	
Catégorie de l'expérience canadienne	44,1	8,67	8,68	8,87	8,13	
Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	2,7	6,72	6,77	6,15	6,06	

Note : Le nombre total d'observations est de 100 930.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Comme on pourrait s'y attendre, les immigrants du système Entrée express dont la langue maternelle était l'anglais ou le français possédaient des compétences mesurées en langues officielles supérieures à celles des immigrants ayant une autre langue maternelle. Alors que les compétences mesurées dans les langues officielles étaient, en moyenne, supérieures au niveau 9 de l'échelle des NCLC/CLB (stade avancé, niveau de base) chez les immigrants du système Entrée express dont la langue maternelle était l'anglais ou le français, elles étaient inférieures au niveau 9, mais supérieures au niveau 8, chez les immigrants dont la langue maternelle n'était pas une langue maternelle, mais qui parlaient anglais.

Le tableau 2 présente également les niveaux moyens des compétences mesurées dans les langues officielles, par facteur clé du capital humain et par programme d'admission. Les immigrants du système Entrée express qui étaient âgés de 25 à 34 ans au moment de l'immigration avaient tendance à afficher les niveaux les plus élevés de compétences dans les langues officielles. Ceux qui n'avaient pas d'expérience de travail au Canada avant l'immigration avaient des niveaux plus élevés de compétences que ceux qui avaient une telle expérience. Il est possible que les demandeurs qui n'avaient pas d'expérience de travail au Canada avant l'immigration aient besoin d'un niveau plus élevé de compétence linguistique pour compenser leur manque de points pour l'expérience de travail au Canada et atteindre

le même score total dans le SCG. Ce sont les immigrants du système Entrée express titulaires d'un diplôme d'études supérieures qui maîtrisaient le mieux les langues officielles, suivis des titulaires d'un baccalauréat. Parmi les quatre programmes d'admission, les immigrants admis dans le cadre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) affichaient les plus faibles niveaux de compétences dans les langues officielles, suivis des immigrants admis du Programme des candidats des provinces. Les immigrants du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) affichaient le niveau le plus élevé, celui-ci se situant en moyenne au-dessus du niveau 9 pour les quatre dimensions des compétences mesurées (voir au tableau en annexe 1 la répartition des niveaux de compétence linguistique par programme).

Compétence dans les langues officielles et incidence de l'emploi

Le tableau 3 montre les valeurs du R-carré des modèles pour diverses spécifications de régression prédisant l'incidence de l'emploi pour tous les immigrants du système Entrée express et la rémunération pour les immigrants occupés. Les spécifications suivent essentiellement les méthodes des études de Carnevale et coll. (2001) et de Dustmann (1994) qui ont examiné les effets des différentes dimensions des compétences linguistiques, individuellement et collectivement. La partie supérieure présente les valeurs du R-carré provenant des modèles de probabilité linéaires avec l'incidence de l'emploi comme résultat, et la partie inférieure montre les valeurs du R-carré provenant des modèles de moins carrés ordinaires avec le logarithme de la rémunération annuelle comme résultat.

Il y a trois spécifications pour chaque résultat. La première contient seulement une mesure des compétences linguistiques. La deuxième ajoute toutes les variables de contrôle sélectionnées. La troisième exclut la région d'origine, car cette spécification vise à démontrer à quel point les compétences dans les langues officielles chevauchent les régions d'origine. Dans le rapport d'analyse qui a servi de preuve empirique pour la conception du SCG, la région d'origine des immigrants n'était pas prise en compte dans l'évaluation de l'importance relative des facteurs du capital humain parce qu'elle n'est pas un critère de sélection (Bonikowska, Hou et Picot, 2015). Il est possible que les compétences linguistiques autodéclarées dans cette recherche antérieure reflètent dans une certaine mesure l'effet de la région d'origine, puisque l'anglais et le français sont plus susceptibles d'être parlés dans certaines régions d'origine que dans d'autres.

Les résultats dans la partie supérieure du tableau 3 révèlent que tant les compétences linguistiques autodéclarées que les compétences linguistiques mesurées ont eu un faible effet sur l'incidence de l'emploi, et que les différences entre elles étaient également faibles. Quand la langue était la seule variable dans le modèle, la valeur du R-carré associée à chaque mesure des compétences linguistiques était négligeable (moins de 0,2 % de la variation de l'incidence de l'emploi pouvait être expliquée par une mesure des compétences linguistiques). Lorsque les variables de contrôle ont été ajoutées aux modèles, les mesures des compétences linguistiques n'ont pas beaucoup contribué à la valeur du R-carré unique des modèles (colonne 2). Par exemple, la valeur du R-carré unique associée aux compétences en compréhension de l'écrit était de 0,0004 (soit 0,04 % de la variation totale du résultat)⁹. Même la valeur du R-carré unique de l'ensemble des quatre dimensions des compétences dans les langues officielles était faible (0,0007). Les coefficients de chacune des quatre dimensions montrent que des niveaux plus élevés de connaissance des langues officielles étaient associés à une plus grande incidence de l'emploi, mais les effets étaient généralement faibles. Par exemple, la différence dans l'incidence de l'emploi allait de 1 point de pourcentage entre le niveau 5 et le niveau 10 ou plus des NCLC/CLB pour l'expression orale, à 3 points de pourcentage pour la compréhension de l'écrit (les données ne sont pas montrées ici).

9 Le R-carré unique est calculé comme la différence entre le R-carré du modèle comportant la variable de la compréhension de l'écrit et le modèle sans mesure de langue.

Tableau 3
Valeurs du R-carré des modèles de régression qui prédisent l'emploi et la rémunération,
demandeurs principaux du système Entrée express, arrivées de 2015 à 2018

	Pas de variables de contrôle	Avec variables de contrôle	Pas de variables de contrôle pour le pays de naissance
	Valeur du R-carré		
Emploi			
R-carré du modèle avec seulement des variables de contrôle	...	0,0505	0,0428
Augmentation du R-carré avec l'ajout de :			
Langue maternelle et langue officielle	0,0009	0,0001	0,0007
Compréhension de l'oral	0,0004	0,0003	0,0010
Expression orale	0,0005	0,0001	0,0007
Compréhension de l'écrit	0,0007	0,0004	0,0006
Expression écrite	0,0015	0,0004	0,0011
Les quatre dimensions des compétences linguistiques	0,0023	0,0007	0,0016
Rémunération			
R-carré du modèle avec seulement des variables de contrôle	...	0,1793	0,1508
Augmentation du R-carré avec l'ajout de :			
Langue maternelle et langue officielle	0,0240	0,0010	0,0131
Compréhension de l'oral	0,0217	0,0105	0,0233
Expression orale	0,0189	0,0107	0,0252
Compréhension de l'écrit	0,0254	0,0173	0,0305
Expression écrite	0,0205	0,0137	0,0283
Les quatre dimensions des compétences linguistiques	0,0376	0,0234	0,0437

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Les variables de contrôle comprennent l'année d'immigration, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, le sexe, l'âge à l'immigration, le nombre d'années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration, le niveau de scolarité, la région d'origine, la fréquentation scolaire, le programme d'immigration et la province de résidence.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Dans les modèles multivariés qui ne contrôlaient pas la région d'origine des immigrants, la valeur R-carré unique associée à chaque dimension des compétences linguistiques mesurées était légèrement plus grande que celle du modèle correspondant qui contrôlait la région source, mais elle était tout de même très faible. La comparaison entre les modèles qui contrôlaient la région d'origine et celui qui ne la contrôlait pas semble indiquer qu'il existe certains effets de chevauchement entre les compétences linguistiques et la région d'origine des immigrants, mais même lorsque la région d'origine n'était pas contrôlée, peu de différences ont été observées dans l'incidence de l'emploi parmi les immigrants du système Entrée express par niveau de maîtrise des langues officielles. Il est important de souligner que les valeurs R-carré totales des modèles multivariés prédisant l'incidence de l'emploi étaient faibles (environ 0,051), ce qui indique que les autres facteurs du capital humain, pris ensemble, expliquaient une part relativement faible de la variation de l'incidence de l'emploi.

Compétences dans les langues officielles et rémunération annuelle

Les résultats dans la partie inférieure du tableau 3 indiquent que sans prise en compte des covariables, les mesures des compétences linguistiques autodéclarées avaient une valeur R-carré semblable à chacune des quatre dimensions des compétences linguistiques mesurées (colonne 1). Toutefois, lorsque d'autres facteurs de prédiction de la rémunération étaient inclus dans le modèle, les compétences

linguistiques mesurées devenaient beaucoup plus importantes que les compétences linguistiques autodéclarées pour prédire la rémunération. L'ajout des compétences linguistiques conventionnelles (autodéclarées) au modèle comportant toutes les variables de contrôle a peu contribué à la valeur du R-carré du modèle (0,001), tandis que l'ajout de chacune des quatre dimensions des compétences linguistiques mesurées a fait augmenter cette valeur de 0,011 (compréhension de l'oral) à 0,017 (compréhension de l'écrit). Lorsque les quatre dimensions ont été ajoutées ensemble, la valeur du R-carré du modèle a augmenté de 0,023. Afin de mettre ces valeurs de R-carré uniques en perspective, la valeur de R-carré unique était de 0,007 pour le niveau de scolarité, 0,009 pour l'âge à l'immigration et 0,017 pour l'expérience de travail au Canada avant l'immigration. Ainsi, les compétences linguistiques mesurées étaient plus importantes que l'expérience de travail au Canada, le niveau de scolarité et l'âge à l'immigration pour prédire la rémunération au cours des premières années après l'immigration.

Dans les modèles multivariés qui ne contrôlaient pas la région d'origine des immigrants, les valeurs du R-carré uniques associées à chaque dimension des compétences linguistiques mesurées étaient deux fois plus grandes (de 0,023 à 0,031) que celles des modèles qui contrôlaient la région d'origine. La valeur du R-carré unique des quatre dimensions prises ensemble était de 0,044, comparativement à 0,023 dans le modèle qui tenait compte de la région d'origine. Par conséquent, dans les modèles qui ne contrôlaient pas la région d'origine, les compétences dans les langues officielles mesurées reflétaient une partie de l'effet de la région d'origine sur la rémunération. En comparaison, la valeur du R-carré unique de la connaissance des langues officielles autodéclarée était de 0,013 dans le modèle qui ne contrôlait pas la région et de 0,001 dans celui qui la contrôlait. Ces résultats amènent à conclure que les compétences linguistiques autodéclarées chevauchaient presque entièrement la région d'origine, tandis que les compétences linguistiques mesurées pouvaient refléter les différences dans la maîtrise des langues des immigrants du système Entrée express de la même région d'origine.

Dans les modèles qui ne contrôlaient pas la région d'origine, les quatre dimensions des compétences dans les langues officielles mesurées prises conjointement ont davantage contribué aux valeurs du R-carré uniques (0,044) que l'expérience de travail au Canada avant l'immigration (0,020), l'âge à l'immigration (0,013) et le niveau de scolarité à l'immigration (0,007). Par conséquent, lorsque la région d'origine n'était pas contrôlée dans le modèle de régression, les mesures des compétences linguistiques fondées sur des tests avaient beaucoup plus de poids que d'autres critères de sélection importants dans le SCG dans la variation de la rémunération initiale par les immigrants du système Entrée express.

Les quatre dimensions des compétences dans les langues officielles mesurées avaient des effets plus ou moins similaires dans la prédiction de la rémunération, c'est-à-dire que les différences étaient généralement faibles. Pour toutes les spécifications où chaque dimension était incluse séparément dans le modèle, la compréhension de l'écrit avait tendance à afficher la plus grande valeur du R-carré unique (tableau 3). Les immigrants dont les compétences en compréhension de l'écrit se situaient au niveau 7 (stade intermédiaire, niveau adéquat) gagnaient environ 25 % de moins (-0,294 point logarithmique) que ceux dont ces compétences étaient de niveau 10 (stade avancé : niveau supérieur au niveau de base). En comparaison, les différences correspondantes dans les gains quant à la compréhension de l'oral, à l'expression orale et à l'expression écrite se chiffraient à 18 % (-0,198 point logarithmique), à 19 % (-0,212 point logarithmique) et à 22 % (-0,243 point logarithmique), respectivement. Lorsque les quatre dimensions étaient incluses dans le même modèle, elles étaient toutes statistiquement significatives, et la compréhension de l'écrit affichait le plus grand effet marginal (dernière colonne du tableau 4)¹⁰. La différence dans la rémunération entre le niveau 7 ou le niveau 10 ou plus de l'échelle des NCLC/CLB

10 Lorsque les mesures des compétences linguistiques autodéclarées ont été ajoutées au modèle 7 (dernière colonne du tableau 4), les coefficients des quatre dimensions des compétences dans les langues officielles mesurées ont peu changé, alors que les coefficients des mesures autodéclarées sont devenus beaucoup plus petits que ceux dans le modèle 2. Par exemple, le coefficient pour la catégorie « autre langue maternelle, parle anglais » est devenu -0,032, soit environ le tiers du coefficient correspondant dans le modèle 2. Ces résultats semblent indiquer que l'effet des compétences linguistiques autodéclarées a été surtout saisi par les compétences linguistiques mesurées.

était de 17 % (-0,183 point logarithmique) pour la compréhension de l'écrit, de 11 % (-0,111 point logarithmique) pour l'expression orale, de 10 % (-0,106 point logarithmique) pour l'expression écrite et de 7,0 % (-0,072 point logarithmique) pour la compréhension de l'oral.

Les effets marginaux entre les niveaux de chaque dimension des compétences dans les langues officielles ne montrent pas de différences évidentes dans la rémunération entre les niveaux 5 et 6 de l'échelle des NCLC/CLB pour la compréhension de l'oral et l'expression orale, ni entre les niveaux 4 et 6 pour la compréhension de l'écrit et l'expression écrite. Des gradients apparaissent clairement dans la rémunération à partir du niveau 6. Cette tendance s'est maintenue, et ce, que les dimensions des compétences dans les langues officielles soient incluses individuellement ou collectivement dans les modèles de régression.

Tableau 4

Modèles de régression montrant les effets des compétences en compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite sur la croissance logarithme de la rémunération, demandeurs principaux du système Entrée express, arrivées de 2015 à 2018

	Modèle 1 Aucune langue	Modèle 2 Auto- évaluation	Modèle 3 Compréhension de l'oral	Modèle 4 Expression orale	Modèle 5 Compréhension de l'écrit	Modèle 6 Expression écrite	Modèle 7 Les quatre dimensions
	coefficient						
Ordonnée à l'origine	11,412 ***	11,421 ***	11,368 ***	11,359 ***	11,342 ***	11,366 ***	11,330 ***
Âge à l'arrivée (référence : 30 à 34 ans)							
20 à 24 ans	-0,057 ***	-0,058 ***	-0,085 ***	-0,090 ***	-0,093 ***	-0,083 ***	-0,111 ***
25 à 29 ans	-0,052 ***	-0,052 ***	-0,064 ***	-0,065 ***	-0,066 ***	-0,062 ***	-0,072 ***
35 à 39 ans	0,089 ***	0,089 ***	0,095 ***	0,094 ***	0,095 ***	0,093 ***	0,097 ***
40 à 44 ans	0,186 ***	0,189 ***	0,199 ***	0,191 ***	0,196 ***	0,191 ***	0,198 ***
45 à 54 ans	0,249 ***	0,251 ***	0,272 ***	0,252 ***	0,267 ***	0,253 ***	0,267 ***
Nombre d'années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration (référence : 0 année)							
1 an	0,309 ***	0,306 ***	0,323 ***	0,326 ***	0,320 ***	0,331 ***	0,335 ***
2 ans	0,331 ***	0,329 ***	0,346 ***	0,352 ***	0,347 ***	0,355 ***	0,361 ***
3 ans	0,304 ***	0,301 ***	0,321 ***	0,323 ***	0,324 ***	0,330 ***	0,337 ***
4 ans	0,315 ***	0,312 ***	0,333 ***	0,335 ***	0,337 ***	0,343 ***	0,350 ***
5 ans ou plus	0,354 ***	0,350 ***	0,361 ***	0,362 ***	0,365 ***	0,368 ***	0,369 ***
Niveau de scolarité à l'immigration (référence : diplôme d'études supérieures)							
Études secondaires ou niveau inférieur	-0,179 ***	-0,182 ***	-0,119 ***	-0,099 ***	-0,054 **	-0,065 ***	-0,020
Titre scolaire du niveau postsecondaire, une ou deux années	-0,337 ***	-0,337 ***	-0,291 ***	-0,287 ***	-0,244 ***	-0,257 ***	-0,216 ***
Baccalauréat ou titre scolaire du niveau postsecondaire, trois années	-0,011 *	-0,015 *	-0,010	-0,003	0,001	-0,001	0,002
Deux titres scolaires ou plus du niveau postsecondaire	-0,207 ***	-0,208 ***	-0,193 ***	-0,194 ***	-0,181 ***	-0,182 ***	-0,169 ***
Catégorie d'admission (référence : Programme des travailleurs qualifiés (fédéral))							
Programme des candidats des provinces	-0,081 ***	-0,077 ***	-0,031 ***	-0,044 ***	-0,026 ***	-0,025 ***	0,009
Catégorie de l'expérience canadienne	-0,040 ***	-0,038 ***	0,001	0,000	0,009	0,018 **	0,041
Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	-0,234 ***	-0,230 ***	-0,089 ***	-0,113 ***	-0,062 ***	-0,071 ***	-0,008
Région d'origine (référence : États-Unis)							
Amérique centrale	-0,434 ***	-0,348 ***	-0,377 ***	-0,341 ***	-0,364 ***	-0,331 ***	-0,284 ***
Antilles	-0,401 ***	-0,397 ***	-0,353 ***	-0,355 ***	-0,322 ***	-0,348 ***	-0,294 ***
Amérique du Sud	-0,243 ***	-0,158 ***	-0,189 ***	-0,153 ***	-0,189 ***	-0,162 ***	-0,110 ***
Europe de l'Ouest	-0,258 ***	-0,121 ***	-0,239 ***	-0,234 ***	-0,230 ***	-0,241 ***	-0,216 ***
Europe du Nord	-0,195 ***	-0,195 ***	-0,198 ***	-0,214 ***	-0,196 ***	-0,201 ***	-0,201 ***
Europe du Sud	-0,390 ***	-0,303 ***	-0,332 ***	-0,281 ***	-0,316 ***	-0,280 ***	-0,228 ***
Europe de l'Est	-0,439 ***	-0,352 ***	-0,365 ***	-0,335 ***	-0,348 ***	-0,329 ***	-0,263 ***
Afrique	-0,489 ***	-0,422 ***	-0,421 ***	-0,429 ***	-0,399 ***	-0,426 ***	-0,354 ***
Asie du Sud	-0,510 ***	-0,429 ***	-0,418 ***	-0,418 ***	-0,389 ***	-0,403 ***	-0,314 ***
Asie du Sud-Est	-0,519 ***	-0,438 ***	-0,425 ***	-0,367 ***	-0,370 ***	-0,385 ***	-0,276 ***
Asie orientale	-0,697 ***	-0,611 ***	-0,577 ***	-0,544 ***	-0,572 ***	-0,543 ***	-0,446 ***
Asie occidentale	-0,488 ***	-0,402 ***	-0,412 ***	-0,404 ***	-0,393 ***	-0,392 ***	-0,322 ***
Autres régions	-0,179 ***	-0,174 ***	-0,177 ***	-0,186 ***	-0,181 ***	-0,180 ***	-0,181 ***

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Notes : Chaque modèle comprend des variables de contrôle : année d'établissement, nombre d'années écoulées depuis l'établissement, sexe, nombre de mois de fréquentation scolaire et province de résidence. Le R-carré est de 0,179 pour le modèle 1, 0,180 pour le modèle 2, 0,190 pour le modèle 3, 0,190 pour le modèle 4, 0,197 pour le modèle 5, 0,193 pour le modèle 6 et 0,203 pour le modèle 7.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Tableau 4

Modèles de régression montrant les effets des compétences en compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite sur la croissance logarithme de la rémunération, demandeurs principaux du système Entrée express, arrivées de 2015 à 2018 (suite)

	Modèle 1 Aucune langue	Modèle 2 Auto- évaluation	Modèle 3 Compréhension de l'oral	Modèle 4 Expression orale	Modèle 5 Compréhension de l'écrit	Modèle 6 Expression écrite	Modèle 7 Les quatre dimensions
	coefficient						
Compétence autodéclarée dans les langues officielles (référence : anglais, langue maternelle)							
Autre langue maternelle, anglais et français	...	-0,151 ***
Autre langue maternelle, français	...	-0,266 ***
Autre langue maternelle, anglais	...	-0,095 ***
Français, langue maternelle	...	-0,186 ***
Compréhension de l'oral (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)							
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,391 ***	-0,119 ***
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,369 ***	-0,105 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,198 ***	-0,072 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,101 ***	-0,029 ***
9 - stade avancé : niveau de base	-0,080 ***	-0,048 ***
Expression orale (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)							
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,422 ***	-0,179 ***
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,382 ***	-0,187 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,212 ***	-0,111 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,120 ***	-0,058 ***
9 - stade avancé : niveau de base	-0,097 ***	-0,066 ***
Compréhension de l'écrit (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)							
4 - stade débutant : niveau élevé	-0,447 ***	...	-0,210 ***
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,485 ***	...	-0,251 ***
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,446 ***	...	-0,259 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,294 ***	...	-0,183 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,192 ***	...	-0,116 ***
9 - stade avancé : niveau de base	-0,106 ***	...	-0,073 ***
Expression écrite (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)							
4 - stade débutant : niveau élevé	-0,413 ***	-0,086 **
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,486 ***	-0,157 ***
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,446 ***	-0,170 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,243 ***	-0,106 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,115 ***	-0,049 ***
9 - stade avancé : niveau de base	-0,071 ***	-0,050 ***

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Notes : Chaque modèle comprend des variables de contrôle : année d'établissement, nombre d'années écoulées depuis l'établissement, sexe, nombre de mois de fréquentation scolaire et province de résidence. Le R-carré est de 0,179 pour le modèle 1, 0,180 pour le modèle 2, 0,190 pour le modèle 3, 0,190 pour le modèle 4, 0,197 pour le modèle 5, 0,193 pour le modèle 6 et 0,203 pour le modèle 7.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Effets médiateurs des compétences dans les langues officielles

Dans le tableau 4, les différences dans les coefficients des modèles entre le modèle 1, qui ne maintenait pas une variable de langue constante, et les modèles subséquents, qui comportaient des variables de langue, indiquent la relation entre une certaine mesure de la connaissance des langues officielles et les effets d'autres facteurs clés du capital humain.

L'ajout des compétences linguistiques autodéclarées au modèle n'a pratiquement pas d'incidence sur les coefficients en regard de l'âge à l'immigration, de l'expérience de travail au Canada avant

l'immigration et du niveau de scolarité à l'immigration. Ces résultats tendent à indiquer que les compétences linguistiques autodéclarées étaient faiblement corrélées à ces facteurs clés du capital humain. Cependant, l'ajout de ces compétences a réduit les coefficients associés à certaines régions d'origine où l'anglais ou le français ne sont pas couramment employés, par exemple les États-Unis (catégorie de référence) et l'Europe du Nord. Cela reflète le fait que les compétences linguistiques autodéclarées sont étroitement liées à la région d'origine; les deux variables ont donc des effets de chevauchement sur la rémunération.

L'inclusion des mesures des compétences linguistiques fondées sur des tests, tout particulièrement lorsque les quatre dimensions sont ajoutées ensemble, a réduit le désavantage salarial associé à la plupart des régions d'origine par rapport aux États-Unis, surtout pour les Antilles, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et l'Asie, ce qui indique qu'une partie des différences entre les régions d'origine ont été reflétées dans les différences dans le niveau de maîtrise des langues officielles entre les régions d'origine.

L'inclusion des mesures des compétences linguistiques fondées sur des tests avait tendance à faire augmenter les différences dans les gains selon l'âge à l'immigration et à faire augmenter l'avantage, pour ce qui est des gains, que procure l'expérience de travail au Canada avant l'immigration.

Lorsque les mesures des compétences linguistiques fondées sur des tests ont été ajoutées au modèle, la différence dans les gains selon le niveau de scolarité s'est grandement atténuée. C'est l'ajout de la compréhension de l'écrit qui a eu le plus grand effet. Et lorsque les quatre dimensions ont été ajoutées ensemble, le désavantage lié à la rémunération associé à un diplôme d'études secondaires ou, dans une moindre mesure, à un diplôme d'études supérieures, a disparu. Par conséquent, les compétences linguistiques pour lesquelles de faibles scores avaient été obtenus aux tests expliquaient l'écart dans la rémunération de départ entre les immigrants du système Entrée express qui avaient un diplôme d'études secondaires et ceux qui avaient un diplôme d'études supérieures. Il est intéressant de mentionner qu'un titre scolaire du niveau postsecondaire d'une ou deux années était associé à une rémunération moins élevée qu'un diplôme d'études secondaires. De même, les immigrants qui détenaient deux titres scolaires ou plus du niveau postsecondaire étaient moins rémunérés que ceux qui avaient un diplôme d'études secondaires.

Lorsque les quatre dimensions des compétences dans les langues officielles ont été incluses dans le modèle, les différences dans la rémunération initiale entre le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et les autres programmes d'admission ont été réduites (l'ampleur de la réduction va des deux tiers à la totalité des différences). Comme il a été discuté précédemment, les immigrants du système Entrée express admis dans le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) maîtrisaient mieux les langues officielles que les immigrants des trois autres programmes, et cet avantage expliquait pourquoi ils gagnaient initialement plus que les immigrants dans les autres programmes, toutes autres caractéristiques restant constantes.

Effets des compétences mesurées dans les langues officielles selon le programme d'admission

Le tableau 5 présente des modèles de régression pour les immigrants du système Entrée express admis dans le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral). Comme il a été mentionné plus haut, l'exigence minimale pour la maîtrise des langues officielles et le niveau 7 de l'échelle des NCLC/CLB pour chaque dimension. C'est pourquoi la variation dans la connaissance des langues officielles parmi les immigrants admis dans le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) était faible. Il n'est pas surprenant que

chaque dimension des compétences dans les langues officielles n'ait pas beaucoup contribué à la variation de la rémunération. Cependant, les effets marginaux de chaque dimension étaient notables. Par exemple, les immigrants admis dans le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) dont les compétences en compréhension de l'écrit étaient de niveau 7 selon les NCLC/CLB gagnaient 26 % de moins (-0,305 point logarithmique) que ceux dont ces compétences étaient de niveau 10 ou plus dans le modèle comportant la variable de la compréhension de l'écrit, et 21 % de moins dans les modèles comportant les quatre dimensions. Ces effets marginaux étaient d'une ampleur semblable à ceux concernant tous les immigrants du système Entrée express (tableau 4).

Tableau 5

Modèles de régression montrant les effets, sur la rémunération, des compétences en compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite comme variables catégoriques, demandeurs principaux du système Entrée express, Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), arrivées de 2015 à 2018

	Modèle 1 Compréhension de l'oral	Modèle 2 Expression orale	Modèle 3 Compréhension de l'écrit	Modèle 4 Expression écrite	Modèle 5 Les quatre dimensions
	coefficient				
Compréhension de l'oral (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,191 ***	-0,070 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,116 ***	-0,057 **
9 - stade avancé : niveau de base	-0,058 ***	-0,037 ***
Expression orale (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	...	-0,243 ***	-0,151 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	...	-0,083 ***	-0,026
9 - stade avancé : niveau de base	...	-0,106 ***	-0,085 ***
Compréhension de l'écrit (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,305 ***	...	-0,240 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,193 ***	...	-0,126 ***
9 - stade avancé : niveau de base	-0,109 ***	...	-0,071 ***
Expression écrite (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,256 ***	-0,106 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,100 ***	-0,026 *
9 - stade avancé : niveau de base	-0,086 ***	-0,066 ***
R-carré	0,190	0,192	0,193	0,192	0,197
R-carré unique	0,003	0,004	0,005	0,004	0,010

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Notes : Le nombre total d'observations est de 56 765. Chaque modèle comprend des variables de contrôle : année d'établissement, nombre d'années écoulées depuis l'établissement, sexe, âge à l'immigration, nombre d'années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration, niveau de scolarité à l'immigration, région d'origine, nombre de mois de fréquentation scolaire et province de résidence. Le R-carré unique correspond à l'augmentation des valeurs du R-carré entre un modèle comportant une mesure de la maîtrise de la langue et un modèle ne comportant pas une telle mesure.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Le tableau 6 présente des modèles de régression pour les immigrants du système Entrée express admis dans le Programme des candidats des provinces. La variation dans les niveaux de compétence dans les langues officielles parmi ces immigrants était plus grande que pour les immigrants admis dans le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral). Les niveaux de compétence allaient du niveau 4 au niveau 10 ou plus de l'échelle des NCLC/CLB, bien que moins de 2 % des immigrants admis dans le Programme des candidats des provinces se soient classés en deçà du niveau 6 pour chacune des quatre dimensions¹¹. Les mesures des compétences linguistiques contribuaient généralement davantage aux

11 Tous les immigrants du Programme des candidats des provinces n'ont pas été admis dans le cadre du système Entrée express. La présente étude n'examine que les immigrants du Programme des candidats des provinces qui ont été sélectionnés par le système Entrée express. Il pourrait y avoir une plus grande variation dans les compétences linguistiques si les immigrants du Programme des candidats des provinces non admis par le système Entrée express étaient inclus dans l'étude.

valeurs du R-carré uniques des modèles prédisant la rémunération parmi les immigrants admis dans le Programme des candidats des provinces que parmi les immigrants admis dans le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), soit 0,008 pour l'expression orale et 0,011 pour la compréhension de l'écrit. Les effets marginaux associés à la compréhension de l'écrit pour les immigrants admis dans le Programme des candidats des provinces avaient tendance à être plus faibles que ceux estimés pour tous les immigrants du système Entrée express du niveau 6 au niveau 10 ou plus, alors que les effets marginaux des trois autres dimensions étaient semblables pour ces immigrants et tous les immigrants du système Entrée express.

Tableau 6

Modèles de régression montrant les effets, sur la rémunération, des compétences en compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite comme variables catégoriques, demandeurs principaux du système Entrée express, Programme des candidats des provinces, arrivées de 2015 à 2018

	Modèle 1 Compréhension de l'oral	Modèle 2 Expression orale	Modèle 3 Compréhension de l'écrit	Modèle 4 Expression écrite	Modèle 5 Les quatre dimensions
	coefficient				
Compréhension de l'oral (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,389 ***	-0,105 *
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,380 ***	-0,155 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,177 ***	-0,092 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,089 ***	-0,047 **
9 - stade avancé : niveau de base	-0,068 ***	-0,051 ***
Expression orale (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
5 - stade intermédiaire : niveau de base	...	-0,446 ***	-0,219 ***
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	...	-0,280 ***	-0,121 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	...	-0,195 ***	-0,124 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	...	-0,117 ***	-0,066 ***
9 - stade avancé : niveau de base	...	-0,082 ***	-0,050 ***
Compréhension de l'écrit (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
4 - stade débutant : niveau élevé	-0,679 **	...	-0,358
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,394 ***	...	-0,151 **
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,351 ***	...	-0,170 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,220 ***	...	-0,118 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,139 ***	...	-0,062 ***
9 - stade avancé : niveau de base	-0,077 ***	...	-0,036 **
Expression écrite (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
4 - stade débutant : niveau élevé	-0,178	0,119
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,450 ***	-0,176 ***
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,395 ***	-0,185 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,201 ***	-0,090 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,124 ***	-0,062 ***
9 - stade avancé : niveau de base	-0,072 ***	-0,045 **
R-carré	0,171	0,170	0,173	0,172	0,180
R-carré unique	0,009	0,008	0,011	0,010	0,018

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Notes : Le nombre total d'observations est de 30 064. Chaque modèle comprend des variables de contrôle : année d'établissement, nombre d'années écoulées depuis l'établissement, sexe, âge à l'immigration, nombre d'années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration, niveau de scolarité à l'immigration, région d'origine, nombre de mois de fréquentation scolaire et province de résidence.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Le tableau 7 présente des modèles de régression pour les immigrants de la catégorie de l'expérience canadienne. L'exigence linguistique minimale pour ces immigrants était le niveau 5 de l'échelle des NCLC/CLB, et de 8 % (compréhension de l'oral) à 14 % (compréhension de l'écrit et expression écrite) de ces immigrants ont atteint le niveau 5 ou le niveau 6. Le R-carré unique associé à chaque dimension des compétences dans les langues officielles allait de 0,017 pour l'expression orale à 0,030

pour la compréhension de l'écrit. Les effets marginaux de chaque dimension étaient semblables à ceux estimés pour tous les immigrants du système Entrée express (tableau 4).

Tableau 7

Modèles de régression montrant les effets, sur la rémunération, des compétences en compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite comme variables catégoriques, demandeurs principaux du système Entrée express, catégorie de l'expérience canadienne, arrivées de 2015 à 2018

	Modèle 1 Compréhension de l'oral	Modèle 2 Expression orale	Modèle 3 Compréhension de l'écrit	Modèle 4 Expression écrite	Modèle 5 Les quatre dimensions
	coefficient				
Compréhension de l'oral (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,417 ***	-0,124 ***
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,392 ***	-0,117 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,221 ***	-0,080 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,121 ***	-0,035 ***
9 - stade avancé : niveau de base	-0,108 ***	-0,056 ***
Expression orale (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
5 - stade intermédiaire : niveau de base	...	-0,467 ***	-0,191 ***
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	...	-0,398 ***	-0,191 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	...	-0,210 ***	-0,096 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	...	-0,135 ***	-0,066 ***
9 - stade avancé : niveau de base	...	-0,096 ***	-0,051 ***
Compréhension de l'écrit (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,522 ***	...	-0,271 ***
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,477 ***	...	-0,277 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,323 ***	...	-0,195 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,220 ***	...	-0,134 ***
9 - stade avancé : niveau de base	-0,124 ***	...	-0,082 ***
Expression écrite (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,514 ***	-0,162 ***
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,461 ***	-0,174 ***
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,266 ***	-0,120 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,132 ***	-0,064 ***
9 - stade avancé : niveau de base	-0,051 ***	-0,025 **
R-carré	0,211	0,210	0,222	0,216	0,231
R-carré unique	0,018	0,017	0,030	0,024	0,039

... n'ayant pas lieu de figurer

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Notes : Le nombre total d'observations est de 78 464. Chaque modèle comprend des variables de contrôle : année d'établissement, nombre d'années écoulées depuis l'établissement, sexe, âge à l'immigration, nombre d'années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration, niveau de scolarité à l'immigration, région d'origine, nombre de mois de fréquentation scolaire et province de résidence.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Le tableau 8 présente des modèles de régression pour les immigrants du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral). L'exigence linguistique minimale pour ces immigrants était le niveau 5 de l'échelle des NCLC/CLB pour la compréhension de l'oral et l'expression orale et le niveau 4 pour la compréhension de l'écrit et l'expression écrite. Environ la moitié de ces immigrants ont atteint les niveaux 5 ou 6 pour la compréhension de l'oral et l'expression orale, et les deux tiers se sont classés aux niveaux 4 à 6 pour la compréhension de l'écrit et l'expression écrite. Le R-carré unique associé à chaque dimension des compétences dans les langues officielles était faible, allant de 0,001 pour l'expression orale à 0,003 pour la compréhension de l'oral. Il n'y avait pas de gradients de rémunération évidents associés à chaque dimension des compétences dans les langues officielles parmi les immigrants du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral). Il semble que les différences dans les niveaux de compétences linguistiques mesurés au moyen de tests étaient faibles parmi les demandeurs principaux admis qui ont satisfait à l'exigence linguistique minimale de ce programme.

Tableau 8

Modèles de régression montrant les effets, sur la rémunération, des compétences en compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite comme variables catégoriques, demandeurs principaux du système Entrée express, Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), arrivées de 2015 à 2018

	Modèle 1 Compréhension de l'oral	Modèle 2 Expression orale	Modèle 3 Compréhension de l'écrit	Modèle 4 Expression écrite	Modèle 5 Les quatre dimensions
coefficient					
Compréhension de l'oral (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,134 ***	-0,128 ***
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,096 **	-0,089 *
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,132 ***	-0,126 ***
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,134 ***	-0,131 ***
9 - stade avancé : niveau de base	-0,030	-0,001
Expression orale (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
5 - stade intermédiaire : niveau de base	...	-0,080 *	-0,092 *
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	...	-0,107 **	-0,125 **
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	...	-0,088 *	-0,105 **
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	...	-0,095 *	-0,111 **
9 - stade avancé : niveau de base	...	-0,105 **	-0,106 **
Compréhension de l'écrit (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
4 - stade débutant : niveau élevé	-0,167 ***	...	-0,143 **
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,133 ***	...	-0,116 **
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,119 ***	...	-0,091 *
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	-0,084 *	...	-0,055
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,130 **	...	-0,094 *
9 - stade avancé : niveau de base	-0,136 ***	...	-0,121 **
Expression écrite (référence : 10 ou plus – stade avancé : niveau supérieur au niveau de base)					
4 - stade débutant : niveau élevé	0,026	0,166 **
5 - stade intermédiaire : niveau de base	-0,031	0,100
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	-0,013	0,097
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	0,006	0,083
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	-0,029	0,018
9 - stade avancé : niveau de base	-0,172	-0,143 *
R-carré	0,232	0,230	0,232	0,231	0,239
R-carré unique	0,003	0,001	0,003	0,002	0,010

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Notes : Le nombre total d'observations est de 6 987. Chaque modèle comprend des variables de contrôle : année d'établissement, nombre d'années écoulées depuis l'établissement, sexe, âge à l'immigration, nombre d'années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration, niveau de scolarité à l'immigration, région d'origine, nombre de mois de fréquentation scolaire et province de résidence.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

En bref, les quatre dimensions des compétences dans les langues officielles présentaient une valeur du R-carré unique relativement grande pour la catégorie de l'expérience canadienne (3,9 %), alors que les valeurs étaient faibles pour le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (1,0 %), le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) (1,0 %) et le Programme des candidats des provinces (1,8 %). En ce qui concerne la catégorie de l'expérience canadienne et le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), la compréhension de l'écrit avait les plus grands effets marginaux. Quant au Programme des candidats des provinces, les effets des quatre dimensions étaient tous importants et d'ampleur similaire. Du côté du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), il n'y avait pas de tendance cohérente dans les effets marginaux des quatre dimensions.

Conclusion et discussion

Le système Entrée express, créé en 2015, utilise le SCG pour classer les demandeurs principaux dans le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), la catégorie de l'expérience canadienne, le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) et une partie du Programme des candidats des provinces, et pour déterminer leur admissibilité à l'immigration. La connaissance des langues officielles est l'un des principaux critères de la grille du SCG. Des points sont attribués pour chaque niveau de l'échelle des NCLC (français) ou des CLB (anglais) ou niveau atteint selon les exigences minimales de chaque programme d'immigration, jusqu'au niveau 10 ou plus des NCLC/CLB, pour les quatre dimensions des compétences linguistiques : compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite.

Puisqu'une mesure objective de la connaissance des langues officielles n'était pas disponible, le rapport analytique qui a servi de preuve empirique pour la conception du SCG reposait sur la connaissance des langues officielles et la langue maternelle autodéclarées pour estimer l'effet de la connaissance des langues officielles sur la rémunération (Bonikowska, Hou et Picot, 2015). Par conséquent, l'effet de la connaissance des langues officielles pourrait être sous-estimé. La présente étude examine comment les mesures des compétences linguistiques fondées sur des tests dans les quatre dimensions prédisent les résultats sur le marché du travail des immigrants sélectionnés. Les résultats peuvent guider la sélection des immigrants de la catégorie économique pour assurer leur succès sur le marché du travail.

Les résultats de l'analyse indiquent que les compétences linguistiques mesurées avaient un très faible pouvoir de prédiction quant à l'incidence de l'emploi : il y avait peu de différence dans l'incidence de l'emploi initiale parmi les immigrants du système Entrée express selon les quatre dimensions des compétences dans les langues officielles. Les compétences linguistiques autodéclarées avaient un effet encore plus faible.

Cependant, l'analyse de la rémunération montre que les quatre dimensions des compétences linguistiques expliquaient ensemble 4,4 % de la variation totale de la rémunération, indépendamment des autres principaux critères de sélection des immigrants, soit bien plus que ce que pouvaient expliquer les compétences autodéclarées. Même individuellement, chacune des quatre dimensions des compétences linguistiques mesurées au moyen de tests expliquait davantage la variation de la rémunération que les compétences autodéclarées. Ces résultats amènent à conclure que l'utilisation des mesures des compétences linguistiques autodéclarées, habituellement basées sur la connaissance des langues officielles et la langue maternelle, peut entraîner une sous-estimation considérable de l'effet des compétences linguistiques.

Comparativement aux autres facteurs du capital humain, les compétences dans les langues officielles mesurées étaient aussi importantes que l'expérience de travail au Canada avant l'immigration et beaucoup plus importantes que le niveau de scolarité et l'âge à l'immigration pour prédire la rémunération au cours des premières années après l'immigration.

Au chapitre de l'importance relative des quatre dimensions des compétences dans les langues officielles mesurées pour expliquer la rémunération, l'étude révèle que la compréhension de l'écrit a tendance à contribuer le plus à la variation de la rémunération et à avoir les plus grands effets marginaux, mais les différences entre les quatre dimensions étaient généralement faibles. Les quatre dimensions avaient un effet positif indépendant considérable sur la rémunération. Les écarts de rémunération entre les niveaux de compétence mesurés dans les quatre dimensions étaient notables. Par exemple, lorsque seules les compétences en compréhension de l'écrit étaient examinées avec toutes les variables de contrôle, les immigrants classés au niveau 7 (stade intermédiaire, niveau adéquat) gagnaient environ 25 % moins que ceux qui avaient atteint le niveau 10 ou plus (stade avancé, niveau supérieur au niveau de base). En

comparaison, les écarts de rémunération correspondants relatifs à la compréhension de l'oral, à l'expression orale et à l'expression écrite étaient de 18 %, 19 % et 22 %, respectivement.

Les écarts de rémunération estimés par niveau de scolarité, par programme d'administration et par région d'origine étaient plus importants lorsque l'indicateur de langue autodéclaré était utilisé que si une mesure fondée sur des tests était plutôt incluse. Lorsque les quatre dimensions des compétences linguistiques mesurées étaient incluses dans le modèle, les immigrants du système Entrée express titulaires d'un diplôme d'études supérieures ne gagnaient pas plus que ceux qui avaient un diplôme d'études secondaires ou un niveau d'études inférieur ou encore un baccalauréat. Une importante constatation concernant le niveau de scolarité était qu'un titre scolaire du niveau postsecondaire d'une ou deux années était associé à une rémunération moins élevée qu'un diplôme d'études secondaires, même si le premier procure trois fois plus de points que le deuxième dans le SCG. De même, les immigrants qui détenaient deux titres scolaires ou plus du niveau postsecondaire gagnaient moins que ceux qui avaient un diplôme d'études secondaires, même si les premiers donnent un peu plus de points qu'un baccalauréat dans le SCG. Ces résultats semblent indiquer qu'un diplôme plus standard (c.-à-d. un diplôme d'études secondaires ou un baccalauréat) se traduit par une meilleure rémunération que les diplômes qui sont moins uniformément définis et qui peuvent grandement varier d'un pays d'origine à l'autre (c.-à-d. un titre scolaire du niveau postsecondaire d'une ou deux années ou deux titres scolaires ou plus du niveau postsecondaire).

L'inclusion d'indicateurs de langue dans l'estimation réduit l'effet de la région d'origine, ce qui indique qu'une partie des différences entre les régions d'origine pourraient être attribuables aux différences dans le niveau de connaissance des langues officielles d'une région d'origine à l'autre. En revanche, les compétences linguistiques autodéclarées et mesurées au moyen de tests expliquaient toutes deux une plus grande partie de la variation de la rémunération dans les modèles qui ne contrôlaient pas la région d'origine que dans les modèles qui la contrôlaient. Cela semble indiquer que tant les compétences linguistiques autodéclarées que les compétences linguistiques mesurées peuvent refléter une partie de l'effet de la région d'origine sur la rémunération si la région d'origine n'est pas contrôlée (dans le SCG actuel, la région d'origine ne fait partie des critères de sélection).

Lorsque toutes les covariables sélectionnées, sauf les indicateurs de langue fondés sur des tests, étaient contrôlées, on observait de grands écarts de rémunération entre les programmes d'admission des immigrants, mais lorsque les quatre dimensions des compétences dans les langues officielles étaient ajoutées aux modèles, les écarts de rémunération entre le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), le Programme des candidats des provinces, la catégorie de l'expérience canadienne et le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) étaient réduits des deux tiers ou totalement. Cela indique qu'une bonne partie des différences observées dans la rémunération initiale entre les programmes d'immigration peuvent être attribuées aux différences dans les compétences linguistiques des demandeurs principaux de la catégorie économique sélectionnés admis par les divers programmes.

Alors que les exigences linguistiques minimales diffèrent d'un programme d'admission à l'autre, les effets marginaux de chaque dimension des compétences dans les langues officielles étaient largement similaires pour les immigrants admis dans le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), le Programme des candidats des provinces ou la catégorie de l'expérience canadienne. Toutefois, il n'y avait pas de gradients de rémunération évidents associés à chacune de ces dimensions parmi les immigrants qui répondaient à l'exigence linguistique minimale et qui ont été admis par le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral). Cette constatation est conforme à une étude précédente qui a conclu que le rendement au chapitre des gains que procure la connaissance des langues officielles était nettement inférieur chez les immigrants dans les métiers spécialisés que chez les autres immigrants de la catégorie économique (Hou et coll., 2021).

Il est important de souligner que, dans les données, les compétences linguistiques mesurées sont plafonnées au niveau 10 et plus. Cela peut réduire le pouvoir des compétences linguistiques pour expliquer la variation de la rémunération parmi les immigrants dans cette étude. Il est aussi important de rappeler que l'étude ne s'est penchée que sur les demandeurs principaux de la catégorie économique admis dans le cadre du système Entrée express. Les exigences linguistiques minimales des programmes économiques permettent d'écartier les demandeurs dont les compétences en anglais ou en français sont insuffisantes. C'est pourquoi, dans cette étude, l'hétérogénéité des compétences linguistiques des immigrants est plus faible que celle des immigrants en général. Les résultats de cette étude s'appliquent donc seulement aux demandeurs principaux admis dans le cadre du système Entrée express et ne s'appliquent peut-être pas aux immigrants en général. De plus, l'étude n'a examiné que l'emploi et la rémunération des premières années (une à quatre années) après l'immigration. Le pouvoir des mesures de la maîtrise des langues officielles pour prédire ces résultats peut changer à moyen ou à long terme. On pourra le déterminer lorsque les données seront disponibles d'ici 5 à 10 ans.

Tableau en annexe 1

Répartition des niveaux de compétence dans les langues officielles, demandeurs principaux du système Entrée express, par programme d'admission, arrivées de 2015 à 2018

	Compréhension de l'oral	Expression orale	Compréhension de l'écrit	Expression écrite
	pourcentage			
Niveau compétence dans les langues officielles				
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)				
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	3,9	2,7	1,8	3,9
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	3,4	4,0	2,7	7,1
9 - stade avancé : niveau de base	23,0	23,2	27,1	44,5
10 ou plus - stade avancé : niveau supérieur au niveau de base	69,8	70,2	68,5	44,6
Programme des candidats des provinces				
4 - stade débutant : niveau élevé	0,1	0,0
5 - stade intermédiaire : niveau de base	1,4	1,7	1,4	1,5
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	2,8	3,9	5,0	5,2
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	31,7	16,4	12,9	26,6
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	17,6	20,3	16,0	29,9
9 - stade avancé : niveau de base	15,5	22,1	29,32	20,7
10 ou plus - stade avancé : niveau supérieur au niveau de base	30,9	35,7	35,4	16,1
Catégorie de l'expérience canadienne				
5 - stade intermédiaire : niveau de base	2,5	3,1	3,7	3,2
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	3,4	5,2	5,6	6,4
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	20,4	14,2	8,9	23,2
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	15,6	17,7	11,8	29,0
9 - stade avancé : niveau de base	14,4	17,2	22,2	18,3
10 ou plus - stade avancé : niveau supérieur au niveau de base	43,7	42,6	47,8	19,9
Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)				
4 - stade débutant : niveau élevé	18,3	13,8
5 - stade intermédiaire : niveau de base	29,2	27,8	24,9	25,2
6 - stade intermédiaire : niveau en progression	23,5	26,3	25,1	28,2
7 - stade intermédiaire : niveau adéquat	22,5	17,3	10,0	17,4
8 - stade intermédiaire : niveau élevé	7,8	10,2	6,6	8,8
9 - stade avancé : niveau de base	4,7	6,5	7,4	3,1
10 ou plus - stade avancé : niveau supérieur au niveau de base	12,3	12,0	7,8	3,6

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Bibliographie

Akresh, I.R., et R. Frank. 2011. « [At the Intersection of Self and Other: English Language Ability and Immigrant Labor Market Outcomes](#) », *Social Science Research*, vol. 40, n° 5, p. 1362-1370.

Aldashev, A., J. Gernandt et S.L. Thomsen. 2009. « Language Usage, Participation, Employment and Earnings: Evidence for Foreigners in West Germany with Multiple Sources of Selection », *Labour Economics*, vol. 16, n° 3, p. 330-341.

Arkoudis, S., L. Hawthorne, C. Baik, G. Hawthorne, K. O'Loughlin, D. Leach et E. Bexley. 2009. « [The Impact of English Language Proficiency and Workplace Readiness on the Employment Outcomes of Tertiary International Students](#) », Melbourne, Centre for the Study of Higher Education, Université de Melbourne.

Bonikowska, A., F. Hou et G. Picot. 2015. « Quelles caractéristiques du capital humain prédisent le mieux les gains des immigrants de la composante économique? », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, n° 368, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2015368-fra.htm>

Boyd, M., et X. Cao. 2009. « [Immigrant Language Proficiency, Earnings, and Language Policies](#) », *Canadian Studies in Population*, vol. 36, n° 1-2, p. 63-86.

Carnevale, A.P., R.A. Fry et B.L. Lowell. 2001. « Understanding, Speaking, Reading, Writing, and Earnings in the Immigrant Labor Market », *American Economic Review*, vol. 91, n° 2, p. 159-163.

Chiswick, B.R. 1991. « Speaking, Reading and Earnings Among Low-Skilled Immigrants », *Journal of Labor Economics*, vol. 9, n° 2, p. 149-170.

Chiswick, B.R., et P.W. Miller. 1990. « Language in the Labor Market: The Immigrant Experience in Canada and the United States », *Working Paper*, n° 784, Economics Department, Queen's University, <https://eric.ed.gov/?id=ED341233>

Chiswick, B.R., et P.W. Miller. 2002. « Immigrant Earning: Language Skills, Linguistic Concentrations and the Business Cycle », *Journal of Population Economics*, vol. 15, n° 1, p. 31-57.

Chiswick, B.R., et P.W. Miller. 2003. « The Complementarity of Language and Other Human Capital: Immigrant Earnings in Canada », *Economics of Education Review*, vol. 22, n° 5, p. 469-480.

Chiswick, B.R., et P.W. Miller. 2009. « [Occupational Language Requirements and the Value of English in the US Labor Market](#) », *Journal of Population Economics*, vol. 23, p. 353-372.

Chiswick, B.R., et P.W. Miller. 2014. « [International Migration and the Economics of Language](#) », *IZA Discussion Papers*, n° 7880, Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA).

Daley, A., M. Hu et C. Warman. 2019. « [Language Proficiency and Immigrants' Economic Integration](#) », *IZA World of Labor*, article 469, <https://wol.iza.org/articles/language-proficiency-and-the-economic-integration-of-immigrants>

Dustmann, C. 1994. « Speaking Fluency, Writing Fluency and Earnings of Migrants », *Journal of Population Economics*, vol. 7, n° 2, p. 133-156.

Dustmann, C., et F. Fabbri. 2003. « Language Proficiency and Labour Market Performance of Immigrants in the UK », *Economic Journal*, vol. 113, p. 695-717.

Dustmann, C., et A. van Soest. 2001. « Language Fluency and Earnings: Estimation with Misclassified Language Indicators », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 83, n° 4, p. 663-674.

Dustmann, C., et A. van Soest. 2002. « Language and the Earnings of Immigrants », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 55, n° 3, p. 473-492.

Edele, A., J. Seuring, C. Kristen et P. Stanat. 2015. « Why Bother with Testing?: The Validity of Immigrants' Self-Assessed Language Proficiency », *Social Science Research*, vol. 52, p. 99-123.

Evans, M.D.R. 1987. « Language Skill, Language Usage and Opportunity: Immigrants in the Australian Labour Market », *Sociology*, vol. 21, n° 2, p. 253-274.

Gauthier, M.E. 2019. *Aperçu des niveaux de compétence NCLC et CLB*, Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens, <https://www.language.ca/aperçu-des-niveaux-de-compétence-nclc-et-clb/>

Grondin, C. 2005. *Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important sur le marché du travail?*, produit n° 89-624-XIE au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-624-X>

Hou, F., et A. Bonikowska. 2018. « Selections Before the Selection: The Earnings Advantage of Host-Country Work Experience Before Permanent Residence », *International Migration Review*, vol. 52, n°3, p. 695-723.

Hou, F., P. Picot et L. Xu. 2021. « Résultats sur le marché du travail des immigrants économiques dans les métiers spécialisés », *Rapports économiques et sociaux*, vol. 1, n°11, p. 1-12, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021011/article/00003-fra.htm>

Huot, S., A. Cao, J. Kim, M. Shajari et T. Zimonjic. 2018. « [The Power of Language: Exploring the Relationship Between Linguistic Capital and Occupation for Immigrants to Canada](#) », *Journal of Occupational Science*, p. 95-106.

Miranda, A., et Y. Zhu. 2013. « [The Causal Effect of Deficiency at English on Female Immigrants' Labour Market Outcomes in the UK](#) », *IZA Discussion Paper*, n° 7841.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. s.d. *Exigences linguistiques – Immigrants qualifiés (Entrée express)*, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/documents/exigences-linguistiques.html> (site consulté le 1^{er} décembre 2022).

Picot, G. 2008. « Situation économique et sociale des immigrants au Canada : recherche et élaboration de données à Statistique Canada », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, n° 319, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2008319-fra.pdf>

Rooth, D.O., et J. Saarela. 2007. « [Native Language and Immigrant Labour Market Outcomes: An Alternative Approach to Measuring the Returns for Language Skills](#) », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 8, n° 2, p. 207-221.

Statistique Canada. 2021. « Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) – Rapport technique, 2020 », *Études analytiques : méthodes et références*, produit n° 11-633-X au catalogue de Statistique Canada.

Warman, C., A. Sweetman et G. Goldmann. 2015. « [The Portability of New Immigrants' Human Capital: Language, Education, and Occupational Skills](#) », *Canadian Public Policy*, vol. 41, n° Suppl. 1, p. S64-S79.